

18.01.2005



## **Vaud: Verts déçus de la décision concernant les requérants d'asile**

### **Les Verts suisses soutiennent la position des Verts vaudois qui critiquent la décision du Conseil d'Etat concernant les 378 requérants d'asile déboutés**

Le groupe des Verts et indépendants au Grand Conseil vaudois est opposé à tout renvoi non motivé de requérants d'asile concernés par la circulaire Metzler, à l'exception des cas relevant de la justice pénale. Il est, par conséquent, particulièrement déçu de la décision du Conseil d'Etat relative aux 523. Il considère la suspension des mesures de renvois pour certaines catégories de requérants comme un sursis bienvenu, mais cependant trompeur dans la durée. La position du Conseil d'Etat n'est en effet pas satisfaisante. Elle laisse entendre que les mesures de contrainte seront appliquées sur certaines catégories de requérants et laisse planer sur les autres une épée de Damoclès durant trois mois de plus.

Cette situation n'est pas acceptable. Les requérants subissent des pressions psychologiques et humaines terribles, et les délais supplémentaires n'améliorent pas cette situation.

Le groupe des Verts et indépendants au Grand Conseil sera attentif aux décisions du Conseil d'Etat pendant ces trois mois. Il n'entend en outre pas changer d'état d'esprit face à cette situation. Il envisagera de le faire le jour où le Conseil d'Etat changera celui de M. Blocher.